

Cercle de sécurité

Dans le cercle de la sécurité, divers partenaires des CFF analysent la situation en matière de sécurité et les événements spéciaux survenus dans les opérations ferroviaires.

Ceci définit les ordres pour les interventions de la par la police des transports.

La CoPe est également représentée dans le cercle de sécurité, de même que les différentes régions de gestion du trafic.

La TPO et la CoPe VM ont pour objectif que le cercles de sécurité soit utilisé de manière plus intensive en tant qu'instrument d'évaluation des différentes situations.

La police des transports

Lors d'une séance de CoPe VM, les dirigeants du TPO ont été invités à présenter leurs structures et leurs méthodes de travail pour faciliter les échanges

- La TPO coopère avec diverses entreprises de transport dans les transports en commun
- La mission de TPO est la prévention et l'intervention dans les transports en commun
- La coopération se fait avec les policiers cantonaux, municipaux et militaires et les gardes-frontière.
- La police des transports est tributaire de la situation, c'est-à-dire qu'elle est présente là où des problèmes se posent.
-

Au cours de la discussion qui a suivi, le TPO et la CoPe VM ont estimé que la coopération entre la police des transports et le personnel de train se passent dans la majorité des cas dans la meilleure manière possible

Service client P

Nous recevons des demandes dans le domaine de service client P, qui seront à l'avenir effectuées par les assistant(e)s clients.

Il s'agit surtout de l'indemnité journalière.

Cette question a été discutée avec VM et envoyée aux syndicats pour la suite.